# Rapport d'activité 2013





Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

### **Edito**



Le SMG35 a fêté ses 20 ans en 2013, moment pour moi de dresser un bilan de son activité.

De nombreuses infrastructures nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau de chaque abonné du département ont été mises en œuvre. Ce sont ainsi, 160M€ de travaux, définis dans 3 schémas départementaux successifs, qui ont été réalisés en 20 ans (dont 66 M€ en provenance du fonds de concours géré par le SMG35).



Une nouvelle étape sera franchie avec la liaison Férel-Rennes lancée à l'automne.

Au fil des années, le SMG35 a élargi son intervention aux volets suivants :

- Qualité de l'eau : financement des actions bassins versants et surtout rôle majeur dans les périmètres de protection des captages : assistance à leur mise en œuvre (97% ont aujourd'hui leur arrêté) et suivi des prescriptions depuis 4 ans. L'objectif recherché est de préserver voire de reconquérir la qualité des eaux brutes.
- Observatoire de l'eau : d'année en année, le SMG35 a disposé d'un nombre grandissant de données sur l'eau potable pour aujourd'hui devenir le référent départemental sur ce sujet.

D'un rôle premier de financeur, il est ainsi devenu un lieu d'expertise au service de l'ensemble des collectivités en charge de l'eau potable et donc des abonnés.

Pour 2013, je souhaiterais souligner quelques faits qui seront détaillés dans ce rapport d'activité :

- Une nouvelle révision du schéma départemental est en cours ; il faut toujours l'adapter aux évolutions différentes des besoins en eau de chaque secteur.
- La signature d'une convention tripartite avec le Département et l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui confirme le rôle important du SMG sur l'eau potable.
- L'adoption d'un plan de communication qui affirmera la position de référent du SMG auprès des acteurs de l'eau et de la société civile.

Bonne lecture

**Auguste FAUVEL** 

Président du SMG 35



## Sommaire

Rôle et évolution du SMG	p 04
Organisation : comité syndical et service	p 05
Travaux Alimentation en eau potable	
Révision du schéma départemental	p 07
Suivis des travaux schéma départemental 2007	p 08
Lancement de l'interconnexion Férel-Rennes	p 09
Financements des travaux	p 10
Qualité et protection de l'eau	
Mise en œuvre PPC	p 12
Financements PPC	p 13
Suivi PPC	p 14
Financements Programme Bassin versant	p 15
Observatoire eau potable	
Rapport Prix et Qualité Service Public	p 17
Bilan annuel données 2012	p 19
Veille juridique	p 20
Communication	p 21
Gestion financière	
Compte administratif 2013	p 23
Fonds de concours	p 24

## Rôle et évolution du SMG35

L'architecture actuelle de l'organisation de l'eau potable à trois niveaux (51 collectivités de base – 6 syndicats de production (SMP) – 1 Syndicat de gestion départemental (SMG35)) date du début des années 1990.

Cette architecture a été mise en place suite à plusieurs années sèches pour répondre à une question :

« Comment assurer l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du département d'Ille et Vilaine en toutes circonstances ? »

Pour cela, un schéma de sécurisation est défini par le SMG35 (le dernier en cours date de 2007 et est en cours de révision), les SMP sont maître d'ouvrage des travaux et le financement est assuré par un fonds de concours. Ce dernier est constitué par une participation de chaque abonné assise sur la consommation et est géré par le SMG35. La part des travaux financée par le SMG a fortement augmentée depuis 20 ans puisqu'elle est passée de 30 à 90% du coût total.

L'organisation territoriale d'Ille-et vilaine de l'eau potable:

57 collectivités distributrices/productrices



H

Mutualisation des financements et coordination

Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Alimentation en eau potable = 47 millions de m³ consommés par an

SMG35

6 SMP

maîtres d'ouvrage des travaux de sécurisation

de 0,16 €/m₃ d'eau = 7,3 millions €/an

Au fil des années, l'accent a été mis sur le volet qualitatif (PPC, Bassins Versants) et depuis la création du service en 2004, le SMG35 a développé l'assistance technique auprès des collectivités du département.

**L'assistance technique** s'exerce principalement sur 3 domaines :

- les Périmètres de protection des Captages (mise en œuvre et suivi)
- les travaux du schéma
- et pour la troisième année en 2013 l'établissement des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

Les derniers statuts votés en 2011 lui donnent également compétence pour la réalisation de canalisations d'intérêt départemental et pour la mise en œuvre d'un observatoire de l'eau potable.

## **=** Repères

**Décembre 1993**: création SMG **Février 1997**: adhésion Côte

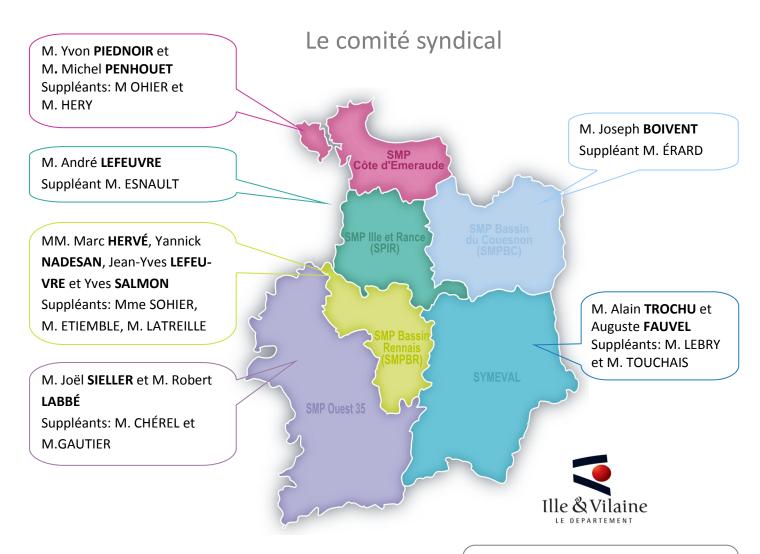
Emeraude

Octobre 2004: création du

service

Juin 2011: dernière modification des statuts

## Organisation du SMG35



#### Le bureau

Président: Auguste FAUVEL 1er vice Président: Marc HERVÉ 2eme vice Président : Christian COUET

Membres: Y. Piednoir, A. Lefeuvre, J.Sieller, J. Boivent

M. Christian COUET, M. Jean-François GUERIN, M. Jean-Françis RICHEUX Suppléants: M. GAUTIER, M. BONNIN,

## Repères

Les Élus: 15 titulaires Les nouveaux élus (2014) sont sur le site www.smg35.fr 5 bureau et 4 comité en 2013 Le personnel: 7 agents

#### Le service

Le personnel du SMG35 effectue principalement des missions de conseils et d'expertise. Il est donc essentiellement constitué d'ingénieurs.

M. TRAVERS

Le tableau des effectifs comprend 6 emplois permanents (1 adjoint administratif, 1 technicien et 4 ingénieurs) et 1 emploi temporaire (1 technicien pour la gestion des données).

A noter la création d'un poste permanent pour la gestion des données, mise en œuvre en 2014



# TRAVAUX d'alimentation en eau potable

#### Révision du Schéma départemental

L'évolution des besoins en eau suivis annuellement montre un fléchissement de l'augmentation mais surtout une disparité suivant les territoires. Il est donc nécessaire de redéfinir les besoins sectoriels à l'horizon 2030 (contre 2020 pour le schéma actuel). Le SMG disposant des données et des compétences nécessaires, la révision du schéma est effectuée en interne (comme en 2007).

Au cours de l'année 2013, la méthodologie et les besoins futurs ont été définis.

#### Méthodologie

Une critique des hypothèses du précédent schéma, a permis d'établir que la variable « évolution du nombre d'abonnés » (la seule disponible en 2007) est peu fiable, notamment à cause de la baisse du nombre d'habitants par abonné. Par ailleurs le découpage en 2 tranches (domestique et industriels) s'est avéré également insuffisant.

Ainsi, pour établir les besoins futurs, les données de base prises en compte sont les suivantes :

- Population INSEE: 1990, 1999, 2006 à 2010 et hypothèses 2030
- Données par tranche de consommation annuelle (domestique <200, 200<professionnelle<6000, industrielle >6000) depuis 2004.

L'analyse de l'évolution de la consommation par tranche de consommateur a montré que des grandes tendances antagonistes se dessinaient.

#### Les futurs besoins

#### Hypothèses:

- Stabilité des besoins industriels et professionnels (après une forte baisse entre 2006 et 2008)
- Fourchette pour la consommation domestique (= nombre d'habitants × consommation par habitant) :
- Hypothèse basse : estimation basse de la population de l'INSEE à l'horizon 2030 et baisse des besoins par habitant de 10%
- Hypothèse haute : estimation haute de la population de l'INSEE à l'horizon 2030 et baisse des besoins par habitant de 5%
  - Rendement des réseaux : 85%

#### Horizon 2030

#### Conclusion:

Il en ressort les besoins suivants par SMP à l'horizon 2030 :

Les besoins estimés dans l'hypothèse haute sont proches de ceux estimés dans le schéma actuel mais avec des variations suivant les secteurs.



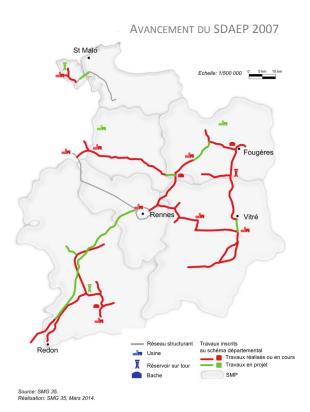
Objectif 2030

1 réunion comité de pilotage **63,4Mm³**: besoins fourchette haute



#### Projets suivis du Schéma départemental (SDAEP) par le SMG en 2013

Usine du Plessis- Beuscher à Chateau- bourg	- Principal financeur - AMO	Travaux réception- nés Ouvrages en servi- ce	SYMEVAL	<ul> <li>Ressource : La Vilaine à Chateaubourg</li> <li>Capacité: 12 000 m3/j</li> <li>Filière complète avec Charbon Actif en Poudre et ultrafiltration</li> </ul>	<b>Bourgois</b> Degrémont - Quille - B+CA
Canalisation d'intercon- nexion Rennes- Doma- gné (tronçon SYMEVAL)	- Principal financeur - AMO	Travaux réception- nés Ouvrages en servi- ce	SYMEVAL	-23 km entre Cesson, Chateaubourg et Domagné -feeder en acier de diamètre 400 mm -Points de livraison aux collectivités distributrices	Bourgois - cabinet Legendre - DMeau SADE - CISE - Plançon- Bariat -SARC - Langer
Ouvrages de sécurisa- tion de l'Est du SYMEVAL	- Principal financeur - AMO	Travaux en cours (mise en service prévue en 2014)	SYMEVAL	-accélérateur de 350 m3/h à Louvigné de Bais -refonte des ouvrages de la Vigne (Etrelles) -automatismes	<b>Bourgois</b> SADE - Veolia
Nouveau château d'eau des Fraux	- Principal financeur - AMO	Travaux en cours (mise en service en 2015)	OUEST 35	- Capacité : 2000 m3 - Hauteur : 35 mètres	<b>SAFEGE</b> DLE spécialités
Construction d'une nouvelle usine à Mon- tours	- Principal financeur	Marché de travaux notifié	SMPBC	<ul> <li>ressource: la Loisance à St Etienne en Cogles</li> <li>capacité : 3 000 m³/j</li> <li>filière complète avec CAP et ultrafiltration</li> </ul>	Artelia
Construction d'une nouvelle usine à Plesder	- Principal financeur - AMO	Etudes en cours (début des travaux prévu fin 2014)	SPIR	- Capacité de l'usine : 1 000 m3/j - Traitement des eaux de 2 forages (traitement du fer et du manganèse)	Bourgois
Renforcement et sécuri- sation de l'axe Pleurtuit- Saint-Jouan	- Principal financeur - AMO	Etudes en cours (travaux prévus en 2015)	SMPEPCE	-Sécurisation de la rive droite de la Rance (Saint-Malo + SIE de Beaufort) -Conduite existante en 400 -Doublement de la conduite existante sous la Rance maritime (3km)	Bourgois



#### SDAEP et le SMG

Le SMG 35 pilote les travaux prévus au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine. Les 6 Syndicats Mixtes de Production (SMP) du département sont chargés de leur mise en œuvre en tant que maîtres d'ouvrage.

Le SMG assure:

- Le financement des ouvrages prévus au Schéma Départemental et portés par les SMP (les travaux sont financés à 100% par le fonds de concours départemental, après déduction des aides des autres financeurs (Agence de l'eau).
- La cohérence au niveau départemental entre les projets et investissements portés par les différents SMP.
- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des SMP pour la plupart des projets : définition du programme, assistance au choix du maître d'œuvre, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux, suivi financier.



1 nouvelle usine mise en service

2 usines en cours d'études ou en travaux

1 conduite d'interconnexion mise en service

2 axes majeurs d'interconnexion en cours de mise à niveau

#### Lancement de l'interconnexion Férel-Rennes

Cette liaison de près de 100km aura 2 rôles principaux :

- Sécuriser l'alimentation en eau du département d'Ille et Vilaine en assurant notamment le remplissage des différents barrages à l'automne et au printemps
  - Assurer la desserte en pointe estivale depuis l'usine de Férel (Morbihan, Saint Nazaire,...) sans aug-

menter la capacité de l'ouvrage

L'objectif de cette infrastructure est de pouvoir transiter environ 25 000m³/j dans les 2 sens. A noter que pour des soucis de cohérence et d'optimisation de coûts, l'IAV a délégué sa maîtrise d'ouvrage au SMG jusqu'au réservoir de Sixt sur Aff.

Avec le lancement de l'interconnexion Férel-Rennes, le SMG 35 devient pour la première fois maître d'ouvrage. En effet, l'infrastructure rentre dans le cadre des « canalisations dites d'intérêt départemental » définies à l'article 2.2 des statuts modifiés en 2011.

TRACE DE L'INTERCONNEXION FÉREL—RENNES





**ETAT D'AVANCEMENT:** 

A ce jour, environ 40km de canalisations de diamètre 800 et 700mm ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) pour arriver aux portes de l'Ille et Vilaine (Bains sur Oust).

Concernant le projet de canalisation sur le territoire d'Ille-et-Vilaine, le SMG 35 a décidé lors de son comité du 1 octobre 2013 de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet (mission complète y compris les études réglementaires), soit environ 60km de canalisations de diamètre 700 et 600mm, 2 réservoirs de 5000m³ et pompages nécessaires ; le tout pour un montant d'environ 30M€.

3 groupements de bureaux d'étude ont été sélectionnés et c'est finalement celui composé de « Safege-Bourgois et TGMP » qui a été retenu le 18 février 2014 pour un montant de 684k€ HT.



Première canalisation d'intérêt départementale 60 km de conduites 25 000 m³/j dans les deux sens



#### Financements travaux du schéma

La majorité des recettes est consacrée au financement des travaux du schéma, le reste est destiné au financement de la qualité (Périmètres de Protection et Bassins Versants) et au fonctionnement du service.

Au cours de 2013, de nombreux «gros ouvrages» ont été financés (Usines de Villejean, Mézières, Bois Joli, Châteaubourg; aqueduc de Rennes; liaison Symeval-SMPBR), en partie sous forme de participation aux remboursements d'emprunts au vu de l'importance du coût des travaux (environ 60M€ pour ceux précités); des paiements directs importants ont aussi eu lieu pour faire face aux difficultés d'emprunter pour les SMP et aux

Collectivi- tés	Station	Intercon- nexion	Antenne secondaire	TOTAL
SMPBR	1 417 387,31	706 700,86	38 749,72	2 162 837,89
SMPBC				0,00
OUEST35	18 298,43	142 495,39		160 793,82
SMP EP CE	706 095,90	75 356,23		781 452,13
SPIR				0,00
SYMEVAL	1 388 887,01	3 205 045,77	92 652,00	4 686 584,78
IAV		300 000,00		300 000,00
Total	3 530 668,65	4 429 598,25	131 401,72	8 091 668,62

tensions sur leurs trésoreries. Le système des avances remboursables mis en place par L'agence de l'eau Loire Bretagne a permis la réalisation conjointe de ces travaux d'importance sans trop augmenter le fonds de concours.





Point d'attention : le financement des « grands » travaux par participation au remboursement d'emprunts réalisés par les SMP et aux avances remboursables de l'agence de l'eau monte progressivement en puissance pour représenter 3,3M€ en 2013. Il pèsera environ 5M€/an en 2015 pour les travaux déjà réalisés et 7,5M€/an d'ici 4 ans. Cette somme correspond à l'intégralité de la recette actuelle (0,16€/m³). Ainsi, cela pose la question de la « marge de manœuvre » pour les autres actions voire les nouvelles à financer par le SMG.



**Somme versée**: 8 091 668,62 €

dont participation emprunts: 3,3M € 11 ouvrages financés

Mise en œuvre des périmètres de protection des captages et autorisations de prélèvement

La mise en place des périmètres de protection

autour des captages non protégés a été une des principales actions du SMG35 depuis 1998. Aujourd'hui, cette phase de travail arrive à son terme puisqu'il ne reste que 5 captages non officiellement protégés par un arrêté préfectoral.

L'actualisation Le SMG35 s'attelle dorénavant à une mission complémentaire

concernant la protection, à savoir actualiser celle-ci pour les captages dotés d'arrêtés préfectoraux antérieurs à 1990, soit 17 captages.



Protection En 2013, 94 % des captages d'Ille-et-

Vilaine possèdent une protection déclarée d'utilité publique, représentant presque 97 % de l'eau produite.

Les derniers ouvrages de prélèvement à protéger sont les dossiers les plus complexes.

Ex: concertation difficile avec les agriculteurs, contexte politique complexe, 2

maîtres d'ouvrages sur un même dossier (Lillion et Bougrières).





#### Avancement des dossiers périmètres

Captage de Bois-Joli dans le Frémur (SMPEPCE)	notification aux propriétaires et inscription aux hypothèques en 2013 Calcul des indemnisations
Captages du Fénicat, Pavais et Marionnais (SMPBR)	arrêté préfectoral obtenu en 2013 Notification aux propriétaires (~1500 parcelles)
Captages de Lillion (SIE de Lillion) et des Bougrières (SMPBR)	Dépôt du dossier d'enquête publique début 2013  Demandes de compléments des services de l'Etat.  Dossier déclaré complet début 2014  Arrêté préfectoral attendu à l'automne 2014
Drains de Fougères et révision du captage de la Bretonnière (Fougères)	phase de concertation
Nouveau captage de la Ferrière à Plesder	Finalisation des études préalables (dépôt du dossier début 2014)
Prise d'eau de la Poulanière (Montfort-sur- Meu)	Réunions de concertation
Révision des captages de la Saudrais, de la Bouexière et de Tizon (SIE de Montauban)	études préalables en cours. Arrêté préfectoral attendu en 2015.

- 1 Dossier déposé
- 1 Arrêté préfectoral en révision
- 1 captage abandonné

#### Financements Périmètres de Protection des Captages (PPC)

#### AVANT Déclaration d'Utilité Publique

Le SMG35 complète le financement de l'opération à hauteur de 100% sur le montant HT après déduction des aides des autres financeurs. Sont éligibles, toutes les opérations nécessaires à la définition officielle des périmètres de protection du captage d'eau potable par un acte administratif et leur frais annexes.

Tous les captages en eau potable destinée à l'alimentation du département d'Ille-et-Vilaine, inscrits sur une liste annexée au règlement financier peuvent bénéficier de l'aide du SMG35. En 2013, 2 collectivités ont soldé financièrement leur procédure de définition de protection (Raulin pour le SMP Ouest35 et les Grippeaux pour Montfort) et il reste 5 (sur 75) captages en cours de définition de protection.



#### APRÈS Déclaration d'Utilité Publique

Le SMG35 participe à hauteur de 50% du résiduel restant à la charge de la collectivité ; le résiduel correspond à la dépense totale hors taxe après déduction des aides d'autres financeurs. La participation du SMG35 est plafonnée par le montant de l'enveloppe attribuée à chaque captage. Sont éligibles, toutes les opérations techniques et administratives qui concernent la mise en œuvre de la protection des captages.

La durée de validité de l'enveloppe est de 5 ans pour toutes les opérations excepté les acquisitions de terrain et les boisements où le délai est porté à 10 ans.

En 2013, les 8 dossiers soldés sont: La Croix Madame SIE Pays du Coglais, Le Rocher St Aubin du Cormier, Les Villaloups SIE d'Antrain, La Couyère Lécousse, La Coudrais SIE Val d'Izé et la Roche, La Ville Chevron, Rophemel SMPBR. Les 4 autres dossiers ayant fait l'objet d'un acompte sont: Chéze-Canut SMPBR, Le Paradet Redon, Les Drains Montfort et Le Pont-Juhel Sivom Louvigné du désert.



PPC avant DUP

2 dossiers soldés: 46 167,35€ 5 dossiers en cours: 46 723 €

(inscription en cours)

PPC après DUP

8 dossiers soldés: 252 423,67€ 4 dossiers avec acompte: 53 652,31 €



#### Suivi Périmètre de protection des captages

En 2013, 61 suivis ont été effectués et 163 infractions constatées.

Une légère augmentation a été constatée par rapport à 2012. Celle-ci est liée aux constats qui ont été effectués dans les nouveaux périmètres de protection surveillés en 2013.

Les irrégularités le plus fréquemment constatées sont :

- ⇒ le non-respect des règles de pâturage (23%)
- les dépôts de déchets (17%)
- les dépôts de fumier (16%)
- l'utilisation de produits phytosanitaires (13%)
- les cultures en zone sensible (11%)
- l'absence de couverture des sols en hiver (8%).



Les rappels effectués par les collectivités Maître d'Ouvrage permettent d'aboutir à une amélioration de la situation. Ainsi, lorsque ces **rappels** sont effectués, une **évolution positive** est constatée. Celle-ci se traduit par une diminution du nombre d'irrégularités et un nombre limité de récidives.



#### Méthode suivi PPC

La démarche utilisée lors des suivis consiste en une surveillance basée sur l'observation. Celle-ci est effectuée sur le terrain avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

Les **irrégularités et observations constatées** sont ensuite traitées au niveau d'une base de données gérée par le SMG. Celle-ci permet notamment

l'édition de fichesobservations, qui sont
ensuite transmises par
la collectivité Maître
d'Ouvrage aux
personnes concernées.
Enfin, lors des suivis, un
point sur les travaux à
la charge des
collectivités est
également réalisé.







32 collectivités concernées 58 périmètres de protection surveillés 163 infractions constatées Nombre moyen d'infractions: 2,7 par suivi

#### Financements Programme Bassin Versant

Le SMG35 apporte un financement complémentaire aux programmes d'actions dans la limite de l'enveloppe annuelle attribuée au bassin versant pour la période 2008-2012. L'année 2013 étant une année de transition pour l'élaboration des nouveaux contrats 2014-2018, le SMG35 a reconduit pour 2013 les enveloppes des contrats 2008-2012 avec les mêmes modalités d'utilisations. Les bassins versants éligibles sont ceux où il existe une prise d'eau superficielle appartenant à une collectivité d'Ille-et-Vilaine, destinée à l'alimentation en eau potable ou des captages prioritaires définis dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

#### INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES 2012

Donain warea			Enveloppe attribuée contrat	Aide SMG35 accor-
			2008-2012 + compléments	dée
Loisance Minet	te	147 725,00 €	44 000,00 €	43 800,00 €
Airon		172 305,00 €	20 000,00 € + 14 500 €	34 461,00 €
Drains Rennes I		81 396,01 €	23 000,00 € + 7 200€	30 200,00 €
Haut-Couesnon	ı	150 355,90 €	46 000,00 €	42 000,00 €
Haute-Rance		182 500,00 €	46 000,00 €	43 000,00 €
Chàza Canut	BV	40 175,00 €	26 000,00 € + 18 200€	23 300,00 €
Chèze-Canut	Bzh-bocage	65 050,00 €		20 850,00 €
Frémur	BV	138 000,00 €	30 000,00 €	27 600,00 €
Fremur	Bzh-bocage	20 000,00 €		2 000,00 €
Vilaine-Amont	BV	205 862,00 €	83 000,00 €	41 200,00 €
viiaine-Amont	Bzh-bocage	161 462,00 €		41 800,00 €
Mau	BV	221 086,00 €	57 000,00 € + 22 700€	44 300,00 €
Meu	Bzh-bocage	336 690,00 €		35 400,00 €
Oust		320 855,00 €	58 000,00 €	32 800,00 €
TOTAL		2 243 461,91 €	495 600,00 €	462 800,00 €

MANDATEMENTS BUDGÉTAIRES 2012

379 836,99 € ont été mandatés en 2013 dont 131 087,28 € au titre des programmes d'actions 2011, 71 548,71€ au titre des programmes 2012 et 177 201€ au titre des programmes 2013.

Le règlement financier du SMG 35 prévoit la possibilité d'un versement d'un acompte de 50% du montant prévisionnel du programme d'action, l'année de sa validation par le maître d'ouvrage et les financeurs et le paiement du solde de ce programme d'actions dans les 2 ans qui suivent la notification de l'aide du SMG35. Ainsi, les sommes versées en 2013 correspondent à 3 années de programme d'actions, 2011 pour des soldes, 2012 pour des acomptes et soldes et 2013 pour des acomptes. En fonction des souhaits du maître d'ouvrage, de la réactivité des autres financeurs (*Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Bretagne, Conseil Général 35* et *État*), les montants mandatés par le SMG35 peuvent varier considérablement d'une année à une autre.



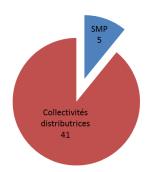
#### Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Publique Eau Potable

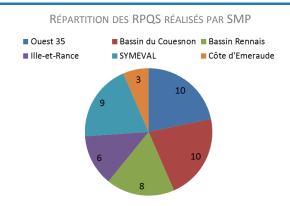
2 personnes (ingénieur + technicien) assurent la réalisation de cette mission « RPQS ». Cette dernière se déroule essentiellement sur une période de 4 mois (juin-juillet et septembre-octobre) où elle occupe le personnel attribué à cette activité à temps plein.

Pour assurer une continuité sur le fonds et la forme des projets de RPQS réalisés par la *DDTM*, le SMG35 a choisi de conserver la même logistique informatique (Logiciel GSEA avec sa maintenance technique, administrative et juridique).

Après une première année à 16 projets de RPQS eau potable et une deuxième à 31 projets, la vitesse de croisière est atteinte en 2013 avec 46 projets de RPQS eau potable (soit 82% des services d'eau potable).

RÉPARTITION DES RPQS RÉALISÉS PAR TYPE EPCI





#### 51 services répartis en 3 Groupes

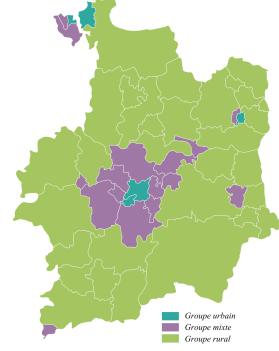
Les 51 services d'eau potable d'Ille-et-Vilaine ont été répartis en 3 groupes :

**Groupe rural** : 30 services d'eau potable dont la densité d'abonnés est inférieure à 25 par km de réseau.

**Groupe mixte** : 16 services d'eau potable dont la densité d'abonnés est comprise entre 25 et 80 par km de réseau.

**Groupe urbain**: 5 services d'eau potable dont la densité d'abonnés est supérieure à 80 par km de réseau.







46 projets RPQS 22 présentations

### Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Publique Eau Potable

Carte d'identité des 3 groupes (données 2012)

	Ille-et-Vilaine	Group	oe rural	Grou	pe mixte	Group	e urbain
Caractéristiques du Groupe rural Données 2012	Valeur 2012	Valeur 2012	Représen- tativité sur le départe- ment	Valeur 2012	Représenta- tivité sur le département	Valeur 2012	Représen- tativité sur le départe- ment
Nb de services d'eau potable	51	30	59%	16	31%	5	10%
Gestion des services	40	20		4=		•	
- Affermage	48 3	30 0		15		3 2	
- Régie Nb d'abonnés Nb d'habitants	456 600 1 005 000	204 600 443 100	45% 44%	119 700 258 600	26% 26%	132 300 303 300	29% 30%
Consommation (Millions m3)	47,4	20,4	43%	12,5	26%	14,5	31%
Linéaire de réseau hors branchement (km)	18 000	13 400	74%	3 100	18%	1 100	6%
Linéaire de réseau renou- velé sur les 5 dernières années (km)	510	350	69%	100	19%	60	12%
Volume produit (Millions m3)	52,3	15,2	29%	5,5	10%	2,3	4%

Synthèse par groupe de 3 critères descriptifs et 6 indicateurs de performance (données 2012)

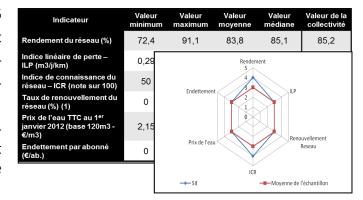
Densité d'abonnés (nb d'abonnés par km de réseau)	26	15	38	125
Indice linéaire de consommation ( m3/j/km)	7,49	5,09	12,82	41
Consommation moyenne par habitant (m3/an)	47,1	45,9	48,5	47,1

Caractéristiques des Indicateurs de performance 2012				Groupe urbain
Rendement du réseau (%)	85,8	84,9	90,4	90,3
Indice linéaire de perte – ILP (m3/j/km)	1,19	0,90	1,35	4,39
Taux de renouvellement du réseau (%) (1)	0,80	0,81	0,64	1,15
Indice de connaissance du réseau – ICR (note sur 100)	78	78	73	90
Prix de l'eau TTC au 1 <sup>er</sup> janvier n+1 (base 120m3 -€/m3)	2,49	2,87	2,28	2,14
Endettement par abonné (€/ab.) (2)	67	107	64	11

#### **ANALYSE COMPARATIVE**

Une analyse comparative de 3 critères descriptifs et de 6 indicateurs de performance technique et financière est réalisée pour chaque collectivité. Ces données sont comparées avec la moyenne du groupe auquel elle appartient.

Le SMG développe des expertises et conseils en élargissant le travail d'analyses comparatives, ponctuelles et sectorielles, comme aide à la décision pour la collectivité dans le cadre d'une gestion patrimoniale durable.





#### Bilan annuel de l'eau potable

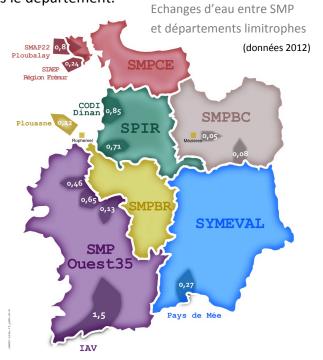
Dans le cadre de l'observatoire départemental de l'eau potable, le SMG réalise depuis 2012 un bilan annuel du fonctionnement des services publics d'eau potable d'Ille -et-Vilaine.

Ce document a vocation à dresser un état des lieux de l'eau potable à l'échelle du département. Il informe sur l'organisation, le patrimoine, les aspects financiers mais également les performances des systèmes de production et de distribution d'eau potable.

Les données brutes sont des données publiques provenant des maîtres d'ouvrage, notamment dans le cadre de la réalisation des RPQS et du renseignement de la base services.eaufrance.fr. Le SMG les valorise en élaborant des synthèses départementales.

Cette réalisation est une aide à la décision à la fois technique et financière, notamment pour la conception du Schéma Départemental d'alimentation en eau potable. Il constitue également un support de discussion et d'ouverture au dialogue sur les problématiques de l'eau dans le département.

Le bilan annuel réalisé en 2013 porte sur les données de 2012. Il est disponible sur le site internet du SMG35 et a été transmis aux principaux acteurs de l'eau potable dans le département.



#### Contenu de l'observatoire

- Les caractéristiques des collectivités en charge de la production et de la distribution d'eau potable;
- Les ressources en eau du département
- Les données techniques sur les volumes d'eau concernés et
- Les performances des réseaux d'eau potable et la gestion patrimoniale;
- Une analyse des prix de l'eau observés sur le département.

#### **SISPEA**

Depuis 2012, le SMG est mandaté par les collectivités pour envoyer leurs données eau potable sur le site *Eaufrance*. Le SMG a ainsi procédé à **40 télédéclarations** pour les données 2012.



#### Le rôle du SMG reconnu par l'agence de

l'eau : une convention de partenariat tripartite a été signée à l'automne avec le Département et l'agence de l'eau Loire-Bretagne ; Elle reconnaît le rôle du SMG dans l'élaboration et la réalisation du schéma, la mise en oeuvre et le suivi des périmètres de protection et la tenue de l'observatoire pour l'eau potable. Ceci permet un financement potentiel des travaux de sécurisation et d'une partie des postes affectés à ces missions.



#### Veille Juridique

Une veille juridique est envoyée tous les mois (1 pour l'été) aux 13 destinataires. Elle comporte 5 thèmes :

- → l'eau destinée à la consommation humaine (Autorisation de prélèvement et périmètres de protection, production et distribution, tarification et redevance, administration, réseaux, divers...)
- → l'eau et les milieux aquatiques (réglementation, usages de l'eau, redevance, eaux pluviales, programme de surveillance, divers...)
- les marchés publics (principes fondamentaux, passation des marchés, exécution des marchés, contrôle des marchés, dispositions diverses, règlement des litiges, délégation de service public...)
- **l'agriculture** (programme d'actions et mesures agri-environnementales, PMPOA, produits phytosanitaires, divers...)
- divers (rapports généraux, enquêtes publiques, réforme territoriale, études INSEE, projet d'intérêt départemental...)

Les informations sont issues de différentes sources, les journaux officiels, les recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, la Gazette des communes, la lettre d'information du ministère de l'éco-

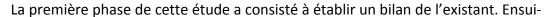
#### Modèle de mise en forme

Thème	Thèmes (ci-dessus) – sous thème
Type d'infos	Texte réglementaire, jurisprudence, question parlementaire, rapport, guide, fi- che
Intitulé	Nom de l'information
Source	Sources (ci-dessus)
Commentaire	Explication, précision sur l'information (facultatif)

### Communication

Depuis plus de 2 ans, le SMG35 affine sa communication. L'année 2013 aura été marquée par 2 événements majeurs :

- 20 ans d'existence pour le SMG35! Ils ont été l'occasion de faire un bilan du chemin parcouru depuis sa création. Il a été présenté lors d'une soirée convivia-le regroupant une centaine de personnes à travers un film, une exposition et une plaquette. Cette soirée a également été soulignée par une dégustation originale.... d'eau.
- La mise en place de la stratégie de communication du SMG35. Courant 2013, une agence de communication a été sollicitée par le SMG35 afin d'élaborer la stratégie de communication du SMG35.



te, les élus ont été amenés à clarifier les valeurs qui animent le SMG35, pour enfin aboutir à un réel positionnement du SMG35. Les mots clé de ce positionnement sont : référent eau, collaboration, sécurisation, solidarité, stratège, expertise.

L'étroite collaboration avec les SMP est réaffirmée dans un souci de cohérence des messages de communi-

cation émis par chacun.



Le SMG35 était présent sur un stand du CGLE pour la première fois en 2013. Ce stand était partagé avec 4 autres syndicats des eaux départementaux (22, 44, 56, 85). Cette collaboration entre syndicats a permis de créer un réseau d'échange intéressant et enrichissant. Par ailleurs, le SMG35 a fait une intervention sur le thème de : « Coopération départementale pour l'alimentation en eau potable en Ille et Vilaine»

Pour l'édition 2014, le SMG 35 a de nouveau coordonné l'organisation du Carrefour de l'eau. Le SDAEP de la Manche a été intégré dans l'élaboration de cette nouvelle édition. Outre une amélioration globale du stand (taille, visibilité), une pochette contenant une fiche de synthèse de chaque syndicat a été créée.



#### SITE INTERNET

Le site internet du SMG35 a connu une fréquentation accrue en 2013 : + 66% de visites par rapport à 2012, soit quasiment 7 000 visites. Il permet de donner accès aux informations sur les missions du SMG35 et sur l'organisation de l'eau du département incluant une information détaillée pour chaque SMP. Par ailleurs, une actualité a été régulièrement mise à jour. Enfin 4 newsletters ont été envoyées à plus de 200 destinataires, détaillant les points marquants de l'actualité de l'eau.



Célébration des **20 ans du SMG35**Elaboration de la **stratégie de communication** du SMG35
66% de fréquentation supplémentaire du site internet du SMG35 en 2013
Carrefour des Gestions locales de l'eau

## **Gestion Financière 2013**

## Gestion financière Compte Administratif 2013

La particularité du budget du SMG est d'avoir une section d'investissement très faible (<100k€). Ainsi, ses principales dépenses sont les participations aux travaux des SMP et sont donc en fonctionnement.

#### Section d'exploitation

#### DÉPENSES d'EXPLOITATION

Chap	Libellé		CA
011	Charges à caractère général	127 000,00	74 025,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	354 450,00	339 572,21
65	Autres charges de gestion courante	16 287 900,00	8 843866,57
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	13,20
022	Dépenses imprévues	607,30	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 047,63	21 797,54
	Total	16 795 004,93	9 279 048,23

#### RECETTES d'EXPLOITATION

Chap	Libellé		
013	Atténuations de charge	2 500,00	20 336,42
70	Ventes de Prod. Fabriqués, prestation	7 300 000,00	7 260 668,78
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	9 003,50
77	Produits exceptionnels		0,03
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
R002	Excédent d'exploitation reporté de N-1	9 483 504,93	0,00
	Total	16 795 004,93	7 290 008,73

#### Section investissement

#### DÉPENSES d'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé		
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00	2 849,50
21	Immobilisation corporelles	72 000,00	848,00
020	Dépenses imprévues	13 589,59	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	
	Total	107 589,59	3 697,50

#### RECETTES d'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé		CA
10	Dotation, fonds divers et réserves	500,00	484,00
17	Autres immobilisations financières		13,20
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 472,05	13 518,60
R001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	77 584,93	
	Total	91 556,98	14 002,60



**Dépenses**: 9 282 972,53 € **Recettes**: 7 312 849,47 € **Excédent cumulé**: 7 598 023,83 €

## Gestion financière Fonds Concours

La trésorerie est de nouveau en baisse cette année (-2M€) pour s'établir à près de 7,6M€. Elle aura ainsi été presque divisée par 2 au cours du mandat.

Evolution de la trésorerie



Les recettes du SMG35 proviennent quasiexclusivement (99%) de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés: **le fonds de concours**.

La gestion du **fonds de concours** est la raison première d'existence du SMG. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle est fixée à 0,16€/ m³ pour 2013 (+2cts €).

La collecte est un peu compliquée puisque le fonds transite d'abord par les collectivités de base puis par les SMP qui les reversent ensuite au SMG.

Les recettes 2013 correspondent ainsi principalement aux consommations de 2012. Son montant est anormalement élevé car le SMPBR a non seulement rattrapé son retard mais réalisé un premier acompte sur les recettes de 2013. A noter que le Symeval bénéficie à son tour d'un délai supplémentaire de versement pour problème de trésorerie.

Près de 95% des dépenses du SMG correspondent aux versements pour les SMP.

A noter l'apparition de la ligne « IAV » qui correspond à la participation annuelle du SMG à la deuxième tranche de la liaison Férel-Rennes sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.



Collectivités	Montant des dépenses en €
SMPBR	2 458 366,06
SMPBC	129 579,43
OUEST 35	349 649,95
SMP EP CE	820 966,61
SPIR	0,00
SYMEVAL	4 767 110,08
IAV	300 000,00
TOTAL	8 825 672,13

Collectivités	Montant des Recettes en €
SMPBR	4 296 975,54
SMPBC	304 316,45
OUEST 35	1 212 675,11
SMP EP CE	701 863,44
SPIR	325 481,53
SYMEVAL	419 356,71
TOTAL	7 260 668,78



**Chiffres clés** 

Montant fonds de concours:0,16€ Recettes: 7 260 668,78 €



## Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

2 d Jacques Frimot 35000 Rennes

Tel: 02 99 85 50 69 Fax: 02 99 85 52 35 contact@smg35.fr